

rent ensuite aux Juifs si dans le temps passé ils avaient usé de la loi écrite ou de la loi de bouche, et des livres appelés dans leur langue *Thalmuth*, outre et pardessus les vingt-quatre livres de la Bible; les Juifs, par la voix de Peyret, répondirent qu'ils avaient plusieurs privilèges à eux octroyés par feu M. de Villars et de Trévolx, comme après par M. le duc et madame, et aussi par M. le comte de Clermont, leur fils; lesquels privilèges le bailli de Beaujolais avait promis aux Juifs de maintenir lorsqu'il avait pris possession de Trévoux, après le décès du seigneur de Villars, pour M. le duc. C'est pourquoi ils protestèrent que leurs réponses étaient sans préjudice à leurs privilèges, si la commission en vertu de laquelle ils étaient interrogés ne s'étendait à ce que leur réponse fût nulle. Ils répondirent donc oralement qu'indépendamment des livres de la Bible, ils avaient aucuns livres nommés *Thalmud*, qui ne leur étaient point défendus par la loi, et qu'ils n'en avaient point usé contre nature, ni contre leur loi. Ces Juifs furent encore interrogés par leurs serments, si, outre les livres qui leur avaient été pris, ils en avaient d'autres; ils répondirent que, dans la crainte de se parjurer, ils ne pourraient répondre sûrement de cela; car il se pouvait qu'ils eussent d'autres livres que ceux qui avaient été trouvés, et qu'ils ne pouvaient savoir bonnement ceux qui avaient été pris et le nombre de livres qu'ils avaient en leurs maisons. C'est pourquoi les commissaires ayant remis cette affaire au lendemain, les Juifs se retirèrent en leurs hôtels; pendant ce temps, les livres trouvés en leurs maisons furent visités par maître Aymie Chambéry Néophyte; de sorte que tous ceux qui furent trouvés être du *Thalmud* furent mis à part, et ceux de la Bible furent également déposés en un autre lieu séparé; et le jeudi suivant, c'est-à-dire le Jeudi-Saint, les Juifs susnommés comparurent en la maison dudit Auserme, devant les commissaires, lesquels leur demandèrent s'ils avaient autres livres du *Thalmud* que ceux qui avaient été trouvés en leurs maisons. Les uns répondirent